

Image not found or type unknown



Quel sont mes droit au sujet du préavis

Par **carneiro**, le **03/02/2009** à **15:21**

Bonjour , étant sur le point d'etre licencier (mercredi 04 février) j'ai quelques questions à vous poser.
Mon patron a voulu faire un licenciement a l'amiable sauf qu'aujourd'hui j'ai l'impression de me faire rouler c'est pourquoi j'ai besoins de votre aide si vous auriez juste quelques minutes à m'accorder au sujet du préavis . Un préavis qu'il n'a pas voulu que j'effectue en me disant qu'il le prenait sur une semaine de conger et aujourd'hui il ne veut plus me rémunérer cette semaine en ignorant ce qu'il m'a dit je suis perdu et ne sais plus quoi faire aider moi s'il vous plait.vous pouvez me contacter au xxxxxxxxxx je m'appelle natacha .je vous remercie .

Par **Visiteur**, le **03/02/2009** à **15:39**

bonjour,
je viens d'effacer votre numéro de téléphone.. (on ne doit jamais donner son numéro sur un forum) et nous sommes tous bénévoles, donc nous ne téléphonons jamais
je ne comprends pas bien votre histoire...
vous êtes sur le point ... (demain...) que doit il se passer demain... ???
on ne peut pas prendre des congés pendant un préavis.. (ou alors cela rallonge le préavis)
si votre patron vous dispense du préavis il doit vous le payer
pourquoi un licenciement amiable ???